



## **Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, Spécialité « Perfectionnement sportif », mention Handisport**

### Public :

- Educateurs sportifs, ayant une expérience du handisport et répondant aux prérequis indiqués dans l'arrêté ministériel, souhaitant enseigner et/ou entraîner dans le champ des activités physique et sportive auprès d'un public en situation de handicap physique et/ ou sensoriel.
- Diplôme professionnel de niveau III (Bac +2) du champ de la jeunesse et des sports.
- Diplôme inscrit au RNCP.

### Objectifs :

- Assurer une fonction professionnelle de coordination et d'encadrement dans le champ de l'enseignement et de l'entraînement auprès de personnes déficientes motrices et / ou sensorielles.
- Concevoir et coordonner la mise en œuvre de projets d'action dans le champ du handisport dans les associations sportives ou les établissements spécialisés.

### Contenus :

UC1 : Etre capable de concevoir un projet d'action

UC2 : Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans au moins une discipline auprès d'un public « handisport ».

UC4 : Etre capable d'encadrer la discipline sportive handisport en toute sécurité auprès d'un public « handisport »

Dates :

Du 06 Mars 2017 au 02 Mars 2018

700 heures en centre de formation

580 heures minimum en structure(s) d'alternance

Modules de formation :

- **UC 1 : conception de projet : 92 heures**
- **UC 2 : coordination de projet : 85 heures**
- **UC 3 : perfectionnement sportif : 452 heures**
  - Théorie Formation : 40 heures
  - Théorie Enseignement : 35 heures
  - Théorie Entraînement : 50 heures
  - Natation : 35 heures
  - Athlétisme : 35 heures
  - Randonnée : 35 heures
  - Boccia : 35 heures
  - Basket Fauteuil : 35 heures
  - Tennis de table 35 heures
  - Disciplines sportives complémentaires (Foot Fauteuil Electrique, activité nautique, ski Alpin, Ski Nordique, Rugby fauteuil, escrime, tir à l'arc, Torball, cycle, jeux d'opposition) : 84 heures
- **UC 4 : Sécurité : 71 heures**
  - Médical / Pathologies : 62 heures
  - Sécurité séance : 9 heures + inclus dans la partie théorique discipline + enseignement/entraînement/projet.

Méthode pédagogique :

La formation se déroule en alternance avec des sessions de deux-trois semaines en centre de formation et deux-trois semaines en structure d'alternance. Les certifications sont réalisées en cours de formation, en centre de formation ou en structure d'alternance.

La validation de toutes les UC entraîne la délivrance du diplôme.

La pédagogie sera active et participative, elle alternera : séquence théorique, échanges avec les formateurs, mises en situation, questions réponses. Les supports pédagogiques seront variés : power point, vidéos, photos, documents supports...

A NOTER : Cette formation est conditionnée par l'habilitation de la DRJSCS, délivrée pour une durée de cinq ans.